



Le territoire de Dombes Saône Vallée face au changement climatique



Le changement climatique est le fait majeur du siècle qui impacte déjà et impactera davantage dans le futur notre environnement et nos modes de vie. Il concerne tous les domaines qui préoccupent les territoires au quotidien : l'habitat, la mobilité, la ressource en eau, l'énergie, la qualité de l'air, les déchets, l'activité économique, un cadre de vie sain et agréable pour tous. Cette production vise à mieux connaître et appréhender le territoire de l'Ain face au changement climatique au travers de l'analyse de différents critères, dans l'objectif de guider l'action des décideurs sur les territoires.

Vulnérabilité du territoire



Dépendance à la voiture

86,7 %

des actifs travaillent hors de leur commune de résidence

77,4 % en moyenne dans l'Ain

11 %

des actifs se déplacent autrement qu'en voiture

16,5 % en moyenne dans l'Ain

Données INSEE 2019



Nombre de jours en alerte sécheresse

90

Jours d'alerte en moyenne par habitant chaque année

71

en moyenne dans l'Ain

Données arrêtés catastrophes naturelles 2016-2020



Part de surface cultivée irriguée

2,2 %

des surfaces cultivées irriguées

13,4 % en moyenne dans l'Ain

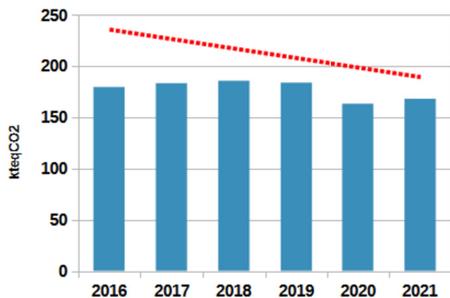
Données Recensement agricole 2020

Le territoire de la communauté de communes Dombes Saône Vallée est très fortement dépendant de la mobilité carbonée, du fait notamment de la proximité de la métropole lyonnaise et à un recours faible à des modes de transport durables. La précarité énergétique est cependant très faible, probablement en raison d'un niveau de vie plus élevé que la moyenne et un parc bâti plutôt plus récent que la moyenne (31 % du parc construit avant 1970, contre 34 % pour l'Ain). Si le territoire est plutôt peu impacté par les risques naturels (24 % de la population concernée par un arrêté de catastrophe naturelle ces 5 dernières années contre 50 % pour l'Ain), la ressource en eau du territoire apparaît très vulnérable au changement climatique. L'agriculture du territoire apparaît cependant très peu dépendante de l'irrigation.

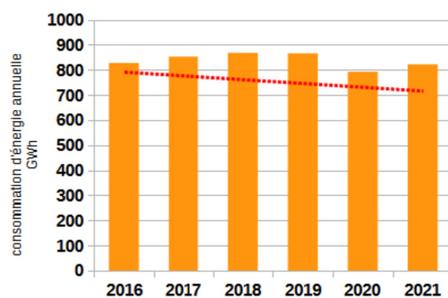
Dynamique du territoire

Gaz à effet de serre, consommation d'énergie et qualité de l'air

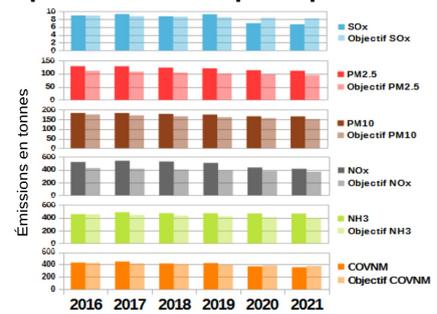
Évolution des émissions de gaz à effet de serre



Évolution de la consommation d'énergie finale



Évolution des émissions de polluants atmosphériques



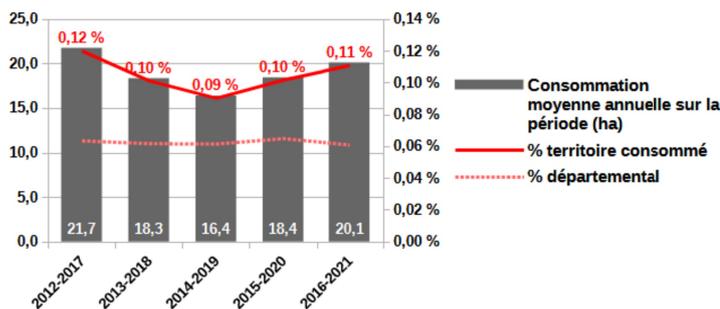
Données ORCAE 2016-2021 – les trajectoires de l'EPCI, représentées par la ligne rouge et les colonnes pâles, sont celles définies par le projet de PCAET tel qu'arrêté par les élus.

Le secteur des transports est le principal secteur émissif en gaz à effet de serre sur ce territoire et le principal consommateur d'énergie avec le secteur résidentiel. En 2020, ce secteur majeur a connu une baisse significative sur ces deux indicateurs, avec un effet rebond marqué en 2021 mais restant en deçà des niveaux antérieurs. Si les objectifs du territoire sont tenus en matière d'émissions de gaz à effet de serre, l'écart reste significatif en ce qui concerne la consommation énergétique malgré cette baisse exceptionnelle.

Les émissions de polluants atmosphériques sont en diminution hormis pour le NH₃, les niveaux restent cependant au-delà des trajectoires de réduction sur une majorité de polluants.

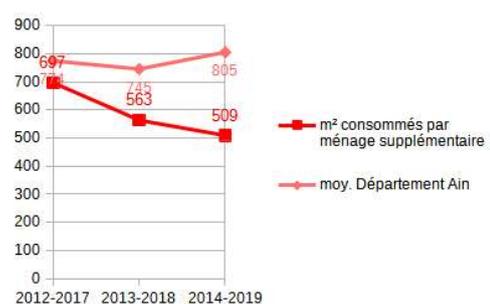
Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Consommation foncière annuelle (moyenne lissée sur 5 ans)



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) 2012-2021 au 1^{er} janvier de chaque millésime

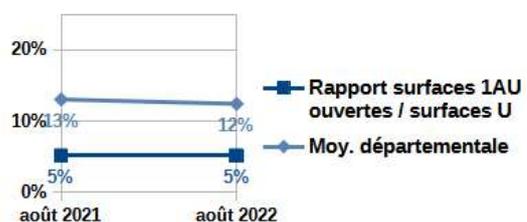
Consommation foncière moyenne par nouveau ménage sur 5 ans



Données observatoire national de l'artificialisation des sols (fichiers fonciers) et INSEE 2012-2019 au 1^{er} janvier de chaque millésime

Après une période de baisse, la consommation foncière repart à la hausse ces dernières années et elle se situe encore bien au-dessus de la moyenne départementale, sur ce territoire subissant la pression foncière lyonnaise. Au regard de la dynamique d'évolution des ménages, elle est cependant bien meilleure que celle du département : entre 2014 et 2019, seulement 509 m² sont consommés par nouveau ménage contre 805 m² en moyenne pour l'Ain. La maîtrise de l'ouverture à l'urbanisation est également restrictive : le territoire présente 5 % de zones AU ouvertes à l'urbanisation par rapport aux zones U (similaire à 2021), contre 12 % en moyenne dans le département.

Proportion de zones AU ouvertes à l'urbanisation



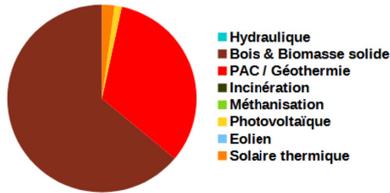
Données DDT01 2021-2022



Le territoire en action

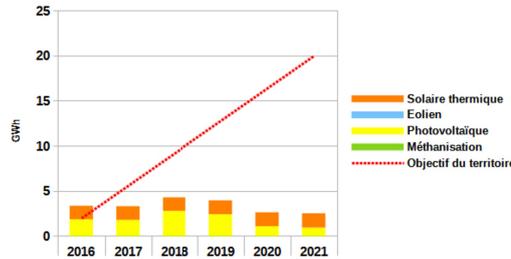
Production d'énergie renouvelable

Répartition de la production d'EnR par filière en 2021



Données ORCAE 2021

Évolution de la production pour 4 filières EnR en développement

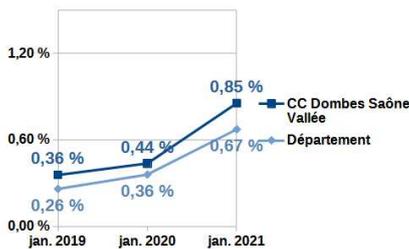


Données ORCAE 2016-2021 – la trajectoire de l'EPCI est celle définie par le projet de PCAET tel qu'arrêté par les élus.

La dynamique de production sur les filières industrielles en développement est atone et même en baisse sur les deux dernières années observées. Aucune installation de méthanisation n'est encore en service malgré un potentiel estimé à 66 GWh. La production photovoltaïque moyenne reste bien inférieure à la moyenne départementale (24 kwh/hab/an contre 66). La couverture de la consommation électrique par la production EnR localement injectée sur le réseau de distribution est quasi-nulle (0,6 % en 2021)

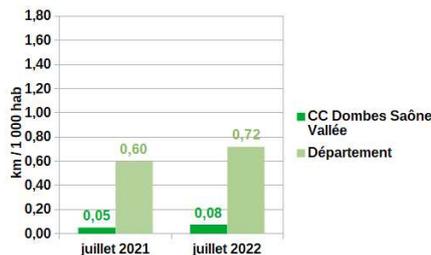
Développement de la mobilité durable

Part de véhicules propres



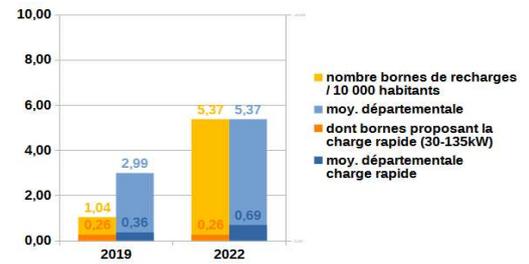
Données MTE-SDES 2019-2021

Infrastructures cyclables



Données OpenStreetMap-GeoVelo 2021-2022

Recharge électrique

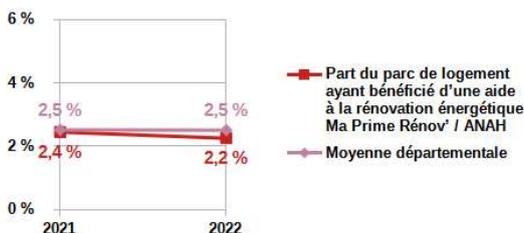


Données ChargeMap 2019, 2022

Le développement de la mobilité durable est contrasté : le taux de voitures propres est élevé comparé à l'Ain et son évolution est dynamique, probablement compte tenu des contraintes de circulation de l'agglomération lyonnaise voisine et d'un niveau de vie plutôt élevé. A l'inverse, le taux d'infrastructures cyclables reste très faible et peu évolutif pour ce territoire fortement dépendant de la voiture. Une bonne dynamique sur l'équipement en bornes de recharge électrique a permis au territoire de rattraper son écart avec la moyenne de l'Ain, même si la part de charge rapide reste faible.

Rénovation énergétique du bâti

Part du parc de logements ayant bénéficié des programmes nationaux d'aides

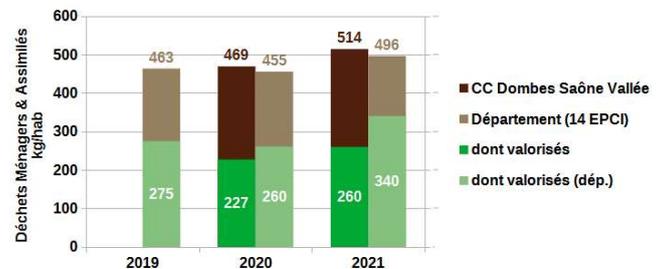


Données ANAH 2021-22

La dynamique de rénovation énergétique du bâti est dans la moyenne basse, ce qui pourrait en partie s'expliquer par un niveau de vie élevé sur ce territoire (plus faible éligibilité aux aides) et un parc bâti globalement plus récent.

Économie circulaire

Part de déchets recyclés



Données SINOE 2019-2021 – certains millésimes peuvent être manquants

Le volume moyen global de déchets produits par habitant reste légèrement supérieur à celui de l'Ain. La part de recyclés, même si elle progresse, reste elle inférieure à la moyenne.

Résilience du territoire

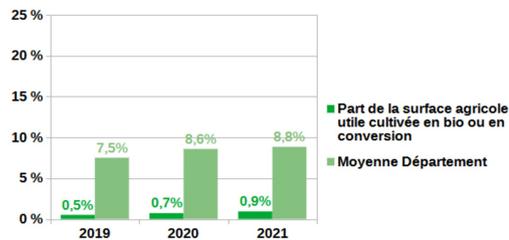
Séquestration carbone

168 Tonnes équivalent CO2 stockées par hectare

217 en moyenne dans l'Ain

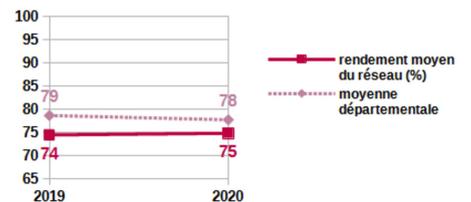
Données ORCAE 2018

Part de l'agriculture biologique



Données Agence bio 2019-2021

Rendement des réseaux d'eau potable



Données SISPEA 2019-2020

Le territoire présente une séquestration carbone moyenne extrêmement faible, à mettre en regard de sa consommation foncière plutôt élevée.

Dombes Saône Vallée est l'un des territoires qui reçoivent le moins de financements de la PAC sur des pratiques agro-environnementales et son taux d'agriculture biologique ou en conversion est toujours le plus faible de l'Ain, alors que les surfaces cultivées y sont significatives.

Le rendement des réseaux d'eau potable se situe dans la moyenne basse (75 % contre 78 % en moyenne départementale en 2020) ; le territoire est cependant un faible consommateur en eau potable domestique.

Habitat et mode de vie

Part de logements individuels purs sur le nombre total de logements construits



Données Sitadel2 2017-2020

Le taux de logement individuel pur dans la production neuve est globalement élevé notamment au regard de la proximité du territoire avec l'agglomération lyonnaise ; le modèle très majoritaire d'habitat neuf reste le logement individuel. Une baisse semble se dessiner, mais cet indicateur reste soumis à des variations importantes.

Directeur de la publication :
Vincent PATRIARCA, directeur départemental des Territoires de l'Ain
Rédaction :
DDT de l'Ain – Service Connaissances, Études et Prospective
Date de publication : février 2023



<http://www.ain.gouv.fr/accompagnement-dans-la-transition-r1682.html>